

FORMATION

EXPERTS ACHATS EN FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

Code : EXPFCS

Durée : 3 jour(s)

Population cible :

- Acheteurs publics expérimentés achetant essentiellement des fournitures courantes et les services.
- Formateurs achats publics voulant approfondir les aspects économiques et ayant déjà une grande maîtrise des aspects juridiques.

Prérequis :

Il s'agit d'une formation de niveau 3, totalement inaccessible aux débutants ou aux personnes qui ne peuvent pas justifier d'...

1. Avoir déjà fait une formation « études de marchés »
2. Avoir déjà fait une formation « analyse des aspects économiques »
3. Avoir déjà fait une formation « fondamentaux juridiques des marchés publics »
4. Avoir déjà fait une formation « négociation dans le cadre des marchés publics »

Objectifs pédagogiques :

Approfondissement des apports du décret et modalités de mise en œuvre des concepts et des politiques publique dans le cadres FCS..

Cette formation est labellisée par la DAE. (Direction des achats de l'État)

Méthodes pédagogiques :

Méthode Accelerated Learning ®. AL : Formation à base de mise en situation sur des cas pratiques concrets, débriefing et interactions, remise d'un résumé.

Le résumé contient l'essentiel de ce qu'il faut retenir, il est distribué au fur et à mesure.

Les cas pratiques sont réalisés sous des formes pédagogiques différentes : travail solo, travail en groupe, quizz, jeux, jeux de rôles selon le sujet.

Ce type de formation est considéré comme beaucoup plus efficaces, mais plus fatigant par les stagiaires.

Support(s) remis :

Support Powerpoint + corrigés
Supports des résumés
Cas Pratiques et corrigés.

Contenu détaillé :

Jour 1 : les aspects réglementaires spécifiques des FCS.

Accueil, Introduction, Tour de table afin de valider les objectifs et prendre en compte les attentes des participants 15 mn.

Synthèse des questionnaires.

Aspects juridiques et réglementaire : matinée du J1

Quel est l'objectif recherché ?

L'objectif est de donner les clés de l'optimisation juridique en FCS. Il n'est pas d'aborder des points déjà vus dans les formations cursus. Il s'adresse à des acheteurs confirmés.

Temps 1 : Temps didactique : les fournitures et services courants -60 min

- La définition réglementaire et contractuelle des fournitures courantes et des services courants : définition et classification par exclusion
- Les définitions des fournitures et des services dans les textes officiels : dispositions du CMP et de la directive européenne marchés publics 2014/24 UE
- Le respect des normes européennes : notamment fournitures (normes, interdictions...), sécurité des personnes, réglementation sociale/travailleurs détachés...Des exemples seront pris notamment dans le domaine du nettoyage des locaux à préciser
-
-
- Résumés fournis ?
- Fiche de synthèse sur les notions de fournitures et services et les pièges à éviter
- Fiche de synthèse sur la réglementation sociale.

Temps 2 : Les procédures de passation dédiées aux marchés de FCS 1h15mn

Objectif du temps 2 : A l'issue de ce temps, les stagiaires maîtriseront les enjeux et les techniques de computation des seuils en FCS ainsi que le déroulement d'une procédure d'achat et sauront quelles procédures privilégier.

Résumé(s) fourni(s) et débattus :

- Présentation des étapes clés de chaque procédure (AO, MAPA, PCN)
- Fiche de synthèse sur les procédures spécifiques FCS : schémas, délais retro planning
- La computation des seuils dans les marchés de FCS : exemples sur quelques familles d'achat
- Définition juridique de l'offre anormalement basse (OAB) en FCS
-
- L'appel d'offres, les MAPA : MAPA, procédure privilégiée ?
- Les marchés négociés, les apports de la PCN dans les marchés de FCS
-

Temps 3 : «Stratégies juridiques d'optimisation des contrats » 2h

Objectif du temps 3 : A l'issue de ce temps, les stagiaires auront compris les enjeux et distinction entre les différents montages contractuels Et notamment les impacts de la modification des règles d'allotissement comme moyen de favoriser l'accès des PME à la commande publique

Résumé(s) fourni(s) et débattus:

- Fiche de synthèse sur les formes de contrats: schémas commentés
- Les ex marchés à bons de commandes : accords –cadres à bons de commande mono ou pluri titulaires dont tous les termes sont fixés
- L'impact des modifications de l'allotissement sur les marchés de FCS.
- Les accords-cadres mono ou pluri attributaires
- Analyse des avantages et des inconvénients des ex marchés à bons de commandes : accords -cadres mono ou pluri titulaires dont tous les termes sont fixés comparés aux accords cadres à marchés subséquents dans le cadre des FCS
- Tranches fermes/tranches conditionnelles.
- Aspects juridiques des clauses de ré-examen.

Pause

====

Temps 4 optimiser l'utilisation du CCAG FCS par le CCAP dans l'exécution. 1h30

Objectif du temps : A l'issue de ce temps, les stagiaires auront appréhendé les articles fondamentaux du CCAG/FCS qui peuvent les aider à suivre l'exécution du marché, ainsi que les indicateurs à mettre en place dans le contrat pour mesurer la performance achat

Cas pratique construit autour de conflits survenant lors de l'exécution du marché de quincaillerie

Méthode du cas pratique : les stagiaires apporteront des réponses étayées par les clauses du CCAG aux problèmes soulevés : comment pourrait-on optimiser les achats ? Quel Choix d'indicateur pour mesurer la performance achat des services acheteurs et du prestataire

Résumé(s) fourni(s) :

- Fiches de synthèse sur les clauses essentielles du CCAG qui sont utilisables pour optimiser l'exécution des marchés.
- Les dispositions générales: OS, assurances, pièces contractuelles
- Les modalités de paiements et la variation des prix: clause butoir et de sauvegarde
- La gestion des délais et les pénalités
- Les achats supplémentaires et modificatifs
- Impacts de la sous traitance et la cotraitance en execution des FCS : comment s'en prémunir.
- Les opérations de vérification: les précautions à prendre

Fin du jour 1

Jour 2

Temps 5 Les fondamentaux spécifiques au FCS liés au sourcing. 2h

Approfondissement : les spécificités des sources d'information du sourcing des fournitures courantes et des services.

A l'issue de ce temps, les stagiaires ont compris quelles sont les spécificités de la recherche d'informations en FCS et où la trouver.

Cas pratique :

Résumé :

- Les modalités d'acquisition les plus répandues
- Les spécificités du sourcing des FCS
- Sous traitance : savoir identifier les cas où la sous traitance va être proposée....
- Les benchmarks
- Quelles sont les tendances du marché en FCS ?
- Comment la DAE incorpore t'elle ces tendances dans ses marchés de FCS ?
- Ajouter/ préciser : les ressources activables, et distinguer les benchmarks et ressources propres aux Services d'une part et aux fournitures d'autre part.

Temps5 bis : l'optimisation du cdc : les nouvelles données du sourcing. 1h30

A l'issue de ce temps, les stagiaires ont compris l'importance de coller au « marché fournisseur » et à ses pratiques pour l'optimisation de la concurrence et des prix associés.

cas pratique : cas « zéro réponse » (cas existant) (si temps suffisant)

Méthode de cas pratique : les stagiaires identifient les raisons qui ont amené à ce qu'il n'y ait aucune réponse à l'appel d'offres FCS

résumés fournis et présentés :

- Le rôle de l'acheteur, du prescripteur, et du marché en amont de l'émission d'un AO FCS
- Le sourcing :
 - o Le questionnement prescripteur
 - o Le questionnement marché
 - o La convergence marché/besoin

Temps 6 : les modes de rémunération en FCS -- 1H30

A l'issue de ce temps, les stagiaires ont compris comment adapter les modes de rémunération et la structure de prix aux différentes structures de coûts des fournisseurs dans le domaine particulier des FCS, afin d'optimiser économiquement la réponse dans le temps et dans les volumes.

Cas pratique : identification de différents types de structures de coûts et de modes de rémunérations.

Méthode du cas pratique : quizz.

Les stagiaires identifient les types de marchés en identifiant rapidement les modes de rémunérations les plus appropriés.

Résumé :

- Les bonnes unités d'œuvre. Avantages et inconvénients.
- Les business model des fournisseurs
- Les modalités de rémunération des fournisseurs
- Quels types de FCS pour quels types de clauses ? (bonus malus, plans de progres, révision dynamique du contrat)

Jour 3

Temps 7 : l'approche fonctionnelle par les exigences de résultat (3h si cas)

A l'issue de ce temps les stagiaires ont compris comment exiger des fournisseurs des obligations de résultat et les différencier des obligations de moyens et ce qu'est une approche fonctionnelle. Ils savent intégrer tout cela dans le Tableau Synthétique de Suivi des Services Faits (TSSSF).

Cas pratiques : plusieurs cas : comment définir des obligations de résultats. (si temps suffisant)

Méthode du cas pratique : les stagiaires identifient les obligations à mettre dans les CDC dans le cas des FCS (nettoyage,

Résumés fournis et débattus :

- L'approche fonctionnelle.
- Exprimer un besoin qu'on pourra juger et réceptionner.
- Distinction services et fournitures.
- Le contrôle de l'exécution
- Le TSSSF
- Impact de la sous traitance sur les exigences fonctionnelles.
- Ajouter :
 - relation prescripteur, technique d'émergence du besoin par le binôme prescripteur – acheteur, fiche technique (cf fiche annexée au CCTP p 24)
 - Point de vigilance sur les OAB (calcul des coûts)
-

Temps 8 : l'approche en TCO simplifiée, calculer les pénalités et les indices de révision. 1h30

A l'issue de ce temps, les stagiaires auront compris le TCO, le rapport entre TCo et pénalités, et clauses d'indexation. Un rappel est fait sur le rapport TCO et attribution (nouvel article 53), spécifiquement sur les FCS.

Cas pratique : CL donne le nom du cas. Méthode du cas pratique : les stagiaires identifient les pénalités en fonction des clauses non respectées et identifient également les clauses de révision des prix appropriées.

Résumés fournis et débattus :

- Le cout sur le cycle de vie : outil d'analyse des besoins puis de choix.
- Le calcul des pénalités en FCS : sanction ou réparation forfaitaire ?
- Les clauses de révision des prix en FCS : le rapport avec la structure de couts.
- Introduction au plan de progrès en FCS
- Ajouter : Dématérialisation des factures et du paiement (carte achat)

Temps 9 : l'intégration des politiques de développement durable (part pratique) - en fonction du temps qui reste. (1h sur le DD)

A l'issue de ce temps, les stagiaires auront compris quel rapport entre DD et leur AO, et comment intégrer les politiques publiques de DD dans les AO de FCS

Cas pratique : quizz en groupe avec TNI

Méthode du cas pratique : les stagiaires rapprochent les clauses DD les plus pertinentes aux sujets des AO proposés.

Résumés fournis et débattus :

- Le DD dans les FCS : quelles clauses ?
- exécution des politiques publiques liées au DD: développement durable (fournitures vertes/recyclables, livraisons vertes/thermiques/électriques/éco-conduite...), insertion sociale (synchronisation avec les Maisons de l'Emploi), /services innovations (fournitures normes et labels adaptés etc...

-

+ 1 cas sur les 2h restantes

Temps 10 : l'innovation dans les marchés publics de FCS (30 min)

Objectifs du temps : A l'issue de ce temps, les stagiaires ont compris leurs objectifs en matière d'innovation et ont quelques pistes de mise en œuvre.

Cas pratique : recueil des pratiques des stagiaires, mise en perspective.

Résumés :

- Les 2% à atteindre.
- Qu'est ce qu'une innovation ?
- Quelles stratégies pour faire émerger l'innovation en FCS ? allotissements,
- Lien avec l'accès PME aux commandes publiques.
- Quels segments privilégier ?

Bilan, Tour de Table. Evaluation à chaud.

Quizz de compréhension (voir mémoire technique)

Conditions commerciales :

Prix en intra (chez vous) :

- 1050 euros par jour plus frais de déplacement (pas de TVA)
- Remise de 1,5% par mois entier pour toute planification à l'avance avec un maximum de 10%, dès le contrat signé.
- Décalage possible jusque J-15. Paiement 100% pour toute annulation après J-15.

Conditions en inter-entreprise (à Paris) :

Cette formation ne sera pas réalisée en interne. Elle est commercialisée en inter exclusivement par l'IGPDE

Il convient de voir directement avec cet organisme. Elle est programmée une fois par an.